

## FORMATION DES MEMBRES DU CSE

### Mission Santé Sécurité et Conditions de Travail (Renouvellement)



#### OBJECTIFS

- Faire un bilan du mandat précédent au niveau SSCT
- Perfectionner ses connaissances et ses pratiques
- Améliorer sa maîtrise des méthodes d'analyse des risques professionnels, des situations de travail et des accidents et incidents.
- Développer le rôle du CSE en matière SSCT



#### PROGRAMME DE FORMATION

##### Retours d'expérience

- Tour de table pour faire un bilan du mandat précédent sur les missions SSCT et définir les connaissances et pratiques que le groupe souhaite améliorer ou faire évoluer.

##### Actualisation et rappels sur :

- Les différents acteurs de la Prévention
- Les pouvoirs et prérogatives du CSE et de ses membres
- Les textes relatifs à l'Hygiène et la sécurité

##### Promouvoir la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

- Les principes généraux de prévention – Les différentes vérifications et contrôles réglementaires
- Le registre de sécurité – La formation à la sécurité des salariés : différentes obligations
- Les entreprises extérieures – Les intérimaires – Les handicapés

##### L'évaluation des risques et le document unique

##### Savoir mener une analyse sur le poste de travail et sur le lieu de travail

- Méthodologie : choix de l'unité de travail – Identification des risques – Evaluation des risques
- Hiérarchisation des risques – Forme du document unique – Mise à jour
- Présentation de guides d'analyses des postes de travail et des lieux de travail

##### Mener une enquête après un accident du travail

- L'analyse des accidents par la méthode de l'arbre des causes, rédiger le compte rendu

Cette formation sera centrée autour de thèmes et cas pratiques choisis avec les participants afin de renforcer leur implication et pertinence comme acteur de la prévention en entreprise.



#### METHODES PEDAGOGIQUES

- Tableau – Vidéoprojecteur – Fascicule stagiaire
- Exposés – Etudes de cas – Travail en groupe
- Echanges d'expériences
- L'AFPI LDA est habilité à dispenser la formation aux représentants du personnel au Comité Social et Economique



#### PREREQUIS

- Toute personne élue dont le mandat est renouvelé



#### RECONNAISSANCE A L'ISSUE DE LA FORMATION

- Attestation de capacités



#### MODALITES PRATIQUES

- Durée : 3 jours soit 21 heures
- Calendrier : 1 Session/trimestre minimum
- Tarif : Nous consulter
- Lieu : à définir

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter

